

TERMES D'EMPRUNT D'ORIGINE FRANÇAISE DANS LA TERMINOLOGIE ARMENIENNE: ÉTUDE DIACHRONIQUE

Kariné DOÏMADJIAN-GRIGORYAN

Université Linguistique d'État V.Brusov, Erévan, Arménie

Les mots d'origine française font une partie indissociable du patrimoine linguistique de la langue arménienne. Nos recherches démontrent que le tiers des mots empruntés au français sont des termes. Ils figurent dans divers domaines: science et technique, art et littérature, politique et sciences humaines, architecture et construction, industrie et agriculture etc. Dans cette recherche nous nous proposons d'identifier les périodes d'emprunt lexical au français sur le corpus des termes d'origine française afin de montrer le rôle et la place de ces témoins fidèles qui illustrent les relations multiples et diverses que les peuples arménien et français ont entretenues et entretiennent.

Mots-clés: termes d'emprunt, terminologie arménienne, emprunt lexical.

BORROWED TERMS OF ORIGIN FRENCH IN ARMENIAN TERMINOLOGY: DIACHRONIC STUDY

The words of origin French are an inseparable part of the linguistic heritage of the Armenian language. Our research shows that one third of words borrowed from French are terms. They appear in various areas: science and technology, art and literature, politics and human sciences, architecture and construction, industry and agriculture etc. In this research we propose to identify periods of loanword in French on the corpus of words of French origin to show the role and place of these faithful witnesses that illustrate the multiple and diverse relationships as the Armenian and French peoples have maintained and maintain.

Keywords: borrowed terms, Armenian terminology, loanword.

Esquisse d'une chronologie des emprunts au français: une grande partie d'emprunts à la langue française a pénétré dans l'arménien médiéval de Cilicie du 12^e au 14^e siècle, au cours de la période de l'ancien français 9^e -14^e siècles. Parmi les emprunts lexicaux faits aux langues européennes ces emprunts au français occupent la deuxième place par leur nombre et importance, après les emprunts à la langue grecque.

L'étude des emprunts révèle nettement les liens existant entre la langue et l'histoire du peuple qui en est le créateur : à l'époque de ces emprunts la France, pays féodal développé, avait une influence indéniable sur les autres pays de l'Europe occidentale: la cour, l'étiquette, la littérature, les modes françaises servaient d'exemple pour les peuples voisins. L'absence, à cause de certaines circonstances historiques et politiques, de quelques réalia de l'époque féodale dans la langue arménienne médiévale a conditionné également l'emprunt lexical.

Une quantité d'emprunts juridiques à la langue française sont fixés dans l'héritage littéraire de Sempad le Connétable (Մսթապո Մսթաբապէտ, Գունդստաբլ, 1208-1276)*. Cultivé et ayant une instruction brillante de son époque, Sempad le Connétable en temps de paix a quitté son arme pour le stylo. Il est mentionné parmi les éminents chroniqueurs arméniens grâce à sa «Chronique» (Տարեգիրք, 1272). Le «Code» (Դատաստանագիրք, 1265) est son œuvre la plus estimée. Sempad possédait quelques langues et il a traduit les «Assises d'Antioche» (Անսիզ Անտիոքայ, 1265) de l'ancien français en arménien médiéval. Il est à noter que grâce à cette traduction on a pu ensuite, au 19^e siècle, rétablir un des plus anciens documents historiques concernant la jurisprudence, dont l'original est disparu. Sempad le Connétable a rédigé ses œuvres et traductions d'une façon intelligible et a introduisant l'usage du dialecte cilicien en langue littéraire. Un certain nombre de termes juridiques adoptés étaient bien usités, puisque l'auteur a recouru aux mots empruntés pour expliquer les termes arméniens. Les mots concernant la vie quotidienne, mots d'emprunt populaire, pénétrés par la voie orale, ont subi certaines modifications phonétiques et d'habitude ces mots ont plus d'une forme graphique. Exemples : bourgeois>բուրձէս, պուրձէս, պոռձէս, պուրձին«քաղաքացի»; hospital>ոսպիտալ, օսպիտալ, օսպիթալ, ըսպիտալ, ուսպիտալ «հյուրանոց»; hommage>օմաճ,

* Les mots d'origine française dans le vocabulaire de l'arménien médiéval et moderne, Revue de la philologie romane, YSU, 2004

օսվաճ, օսահ, «պարտաթուղթ»։ Les mots juridiques, ainsi que les mots concernant la hiérarchie royale, d'emprunt littéraire, venus de la littérature de traduction, sont restés plus fidèles phonétiquement à leur sources. Exemples: avocat>ավուգաթ, commun>գումին, plaidoyer>բլայթել, privilege>բրրվրլեճ, quitter>քիթել, chastier>ջաստել, chalonge>ջալունջ, faillir>ֆայլել.

Une partie de ces mots n'a pas été adoptée par la langue parlée et par conséquent est restée en marge. Beaucoup de mots empruntés avaient des équivalents arméniens, ce qui a freiné leur assimilation. Un nombre de mots adoptés est issu du latin et il est parfois impossible de définir la source d'emprunt: sont-ils empruntés au latin, ou venus par l'intermédiaire du grec, du français ou de l'italien?

Exemples:

decretalia (lat.) > decretale (ancien fr.) > սեգրետալ (թեքրետալ) «դատական օրենք»;

cœrimonia (lat.) > cerimonia(ancien fr.) > շունիմունի

«արարողություն»;

collegium (lat.) > college(ancien fr.) > գոլեճ, (գոլեճ)«միաբանություն»;

legatus (lat.) l.légat (ancien fr.) > լեգատ(լիկատ, լիգատ) «պապական նվիրակ»;

2. **λεγατόν** (grec).

En précisant la langue du départ nous avons tenu compte de la forme phonique du mot et nous avons comparé la forme phonique du mot dans les langues sources et intermédiaires. Ainsi le mot մաճիստր (մայճիստր) est considéré comme emprunt du mot **magister** du moyen latin, mais, depuis le treizième siècle on peut trouver en français le mot **magistère** qui a la même signification et qui est plus proche par sa prononciation. Cela nous permet d'insister que ce mot d'origine latine a pénétré en arménien de l'ancien français. Le mot բրեֆեր էստ aussi considéré comme emprunt du latin. Mais la forme phonique du mot nous souffle que la langue du départ n'est pas le latin, c'est l'ancien français. On peut continuer la liste d'exemples pareils.

բրեֆեր -préfet (ancien fr. 12^e siècle)– praefectus (latin)

գաբիլոն- capeline (ancien fr. 14^e siècle) – capillus(latin)

բրոցեսիոն (բրոսիոն)-procession (ancien fr. 12^e siècle) – processio (latin) etc.

Pour cette période médiévale le nombre de termes empruntés au français n'est pas grand: nous avons enregistré 38 mots. Cela tient, certes, à la relative pauvreté et stabilité du vocabulaire médiéval, mais en partie seulement. On distingue, d'une part, les mots d'emprunts assimilés et immotivés dont l'emploi ne pose pas de problèmes, sinon historiques; d'autre part les mots "étrangers". Les autres sont des emprunts stylistiques qui désignent des réalia existant dans la langue prêteuse, mais auxquelles un nom étranger donne une connotation étrangère.

Par la voie littéraire quelques mots se sont introduits dans les ouvrages créés en Arménie. De ces emprunts à l'ancien français, dans l'arménien moderne survivent quelques-uns, tels que: պարոն<baron, մարաշախսոն <maréchal. On pourrait soutenir, avec M. Leroi-Gourhan, que l'échec de l'emprunt est tout aussi intéressant que sa réussite. Il est à noter que dans quelques dialectes arméniens on trouve aujourd'hui les traces de l'influence française sur l'arménien médiéval: հանապ<hanap, սոլեր<soler etc.

De nouveau c'est au cours des 19^e et 20^e siècles qu'un grand nombre de mots français pénètre dans le vocabulaire de l'arménien. Ce fait s'explique par l'intérêt croissant des Arméniens pour le régime parlementaire et politique établi en France à la suite de la Révolution de 1789; c'était aussi le résultat de l'influence de la philosophie et de la littérature françaises. L'intérêt excessif à tout ce qui vient de France est devenu pour certaine couche sociale de l'Arménie Occidentale une vraie francomanie, c'est ce qui explique un grand nombre d'emprunts se rapportant à la vie journalière au 19^e siècle. Dans les œuvres littéraires du satirique de l'époque Hakop Paronian ce phénomène est caricaturé de vives couleurs («*Ա լի ֆռանկա է*» - *C'est à la française*, disent les personnages en expliquant l'origine d'une nouvelle façon de vêtement ou d'une chose à la mode). C'est le cas où l'emprunt est dicté par la mode, le snobisme ridicule.

Dans les provinces arméniennes se trouvant sous la domination russe le français était aussi respecté et pratiqué comme en Russie. Parallèlement à l'expansion de la culture russe, les Arméniens du Caucase ont subi également l'influence du français qui s'est diminuée successivement lors des années suivantes. Les mots empruntés au français figurent aussi dans les dialectes arméniens de la Crimée, de Nor-Nakhidjévan. Ils sont

forme phonique et morphologique. L'étude de la forme des emprunts permet, dans certains cas, de dater ce phénomène linguistique dans l'évolution de langue arménienne. L'emprunt est un intrus, la langue finit toujours par épurer le vocabulaire. Il est notable que l'influence du français sur l'arménien, dans un contact prolongé de deux peuples d'origine différente, n'a affecté que le lexique et a laissé intacte sa morphologie et sa syntaxe.

Références:

1. ASSAL, A. La notion de notion en terminologie. En: *META*, 1994, XXXIX, 3, p.460-464.
2. De BESSE, B. Le contexte terminographique. En: *META*, 1991, XXX (1), p.111-120.
3. BLAMPAIN, D. Traduction et écosystèmes terminologiques, dans Bessé (Br. de), éd. *Phraséologie et terminologie en traduction et en interprétation*. Actes du colloque international de Genève, 2-4 octobre 1991, dans *Terminologie et traduction*, 1992, no2/3, p.457-466.

*Prezentat la 02.10.2015
în cadrul Colocviului Internațional
Dialogisme et polyphonie dans les langages de spécialité –
vers une socioterminologie dynamique*